MUNICIPALITÉ
FERME-NEUVE

Réservation

Formulaire de demande de location de salles - Privé

Coordonnées du demandeur

Date de la demande:			
Prénom :		Nom :	
Adresse :			
Téléphone :		Courriel :	

Détail de la réservation (ATTENTION: la demande doit nous parvenir AU MINUMUM 15 JOURS OUVRABLES AVANT la date de la réservation).

Date :			
Type :	Choisissez un type d'événement	Nombre de personnes attendues :	
Salles demandées :	Choisissez une salle	Heure de début / fin : (doit inclure le montage et le démontage)	

Description de la réservation (horaire détaillé) :

test

Type de montage : Choisissez un type de montage ☐ Montage par le client ☐ Montage -Municipalité($)

Exemple : *Le genre de montage doit être spécifié pour que nous puissions déterminer la grandeur de la salle nécessaire à votre événement.*

Banquet (tables et chaises)	École (classe)	Théâtre (conférence)	Demi-Lune	En U	Carré
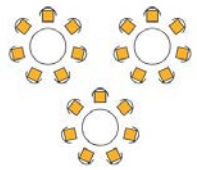			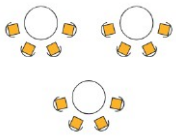	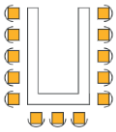	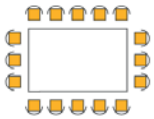

Autres :

Équipements demandés ***(*selon les disponibilités)***

Chaise	Quantité demandée :	
Table ronde 8 personnes	Quantité demandée :	
Table rectangulaire 6 pieds	Quantité demandée :	
Table rectangulaire 8 pieds	Quantité demandée :	
Autre, précisez	Quantité demandée :	
Autre, précisez	Quantité demandée :	

Permis d'alcool

Souhaitez-vous vendre de l'alcool (obligatoirement par le biais du Comité des Fêtes)?	Choisissez un élément
Souhaitez-vous apporter votre propre alcool? (permis obligatoire *)	Choisissez un élément

* La demande de permis de consommer de l'alcool dans la salle doit être adressée au moins 15 jours avant le tenu de la soirée en visitant le site *www.racj.gouv.qc.ca*, choisir *Permis de réunion.*

Veuillez noter que le nombre de personnes maximum autorisées est limité à : Choisissez un élément

CONDITIONS

Le requérant convient avec le Centre sportif Ben-Leduc :

1. Le locataire s'engage à utiliser les lieux conformément à toutes les dispositions de droit y compris, et ce sans limitation, les lois et les ordonnances municipales et provinciales ainsi que les règlements concernant les incendies, les mesures d'hygiène et les corps policiers.
2. Qu'à moins de mentions sur le contrat, il est entendu que cette activité ne peut être à but lucratif.
3. La salle est disponible uniquement pour les heures citées dans le présent contrat à moins d'entente particulière entre les parties.
4. Que les réparations effectuées à la suite d'un bris ou d'un vol d'équipement causé par la négligence du locataire, seront à sa propre charge.
5. Le locataire est responsable de toute réclamation et demandes d'indemnités pour des blessures corporelles ou pertes de vie survenant dans les lieux et provoqués par l'utilisation et l'occupation des dits lieux par le locataire.
6. Le locataire est responsable de la clé qu'il s'est vu remettre. En cas de perte, le 25 $ de dépôt ne lui sera pas remboursé.
7. L'entretien de base effectué par le locataire sera de nettoyer les tables, sortir les poubelles et de vider les lieux de tous effets personnels.
8. Que ce contrat n'est pas transférable.
9. Qu'il est strictement DÉFENDU de FUMER dans le bâtiment.
10. Que toute personne qui enfreindra un de ces règlements sera passible d'une résiliation.

ENREGISTRER VOTRE FORMULAIRE ET L'ENVOYER
EN PIÈCE JOINTE PAR COURRIEL À
loisirs@munfnca